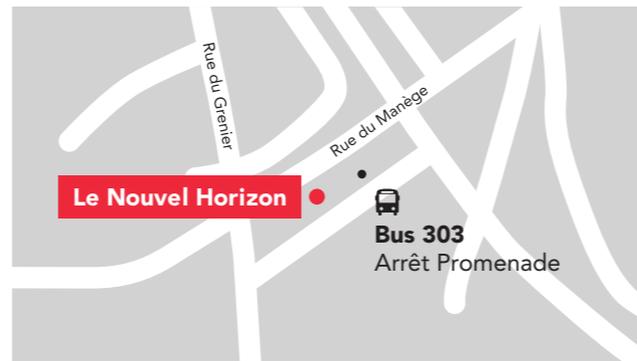
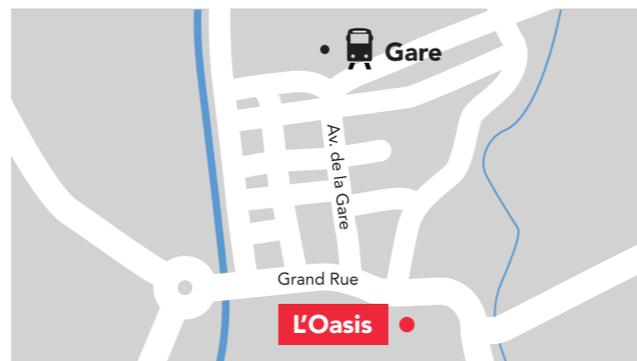




LE DÉCLIC
Rue du Plan 19
2000 Neuchâtel
T. +41 (0)32 721 10 93
F. +41 (0)32 721 49 32



LE NOUVEL HORIZON
Rue du Manège 19
2300 La Chaux-de-Fonds
T. +41 (0)32 913 12 69
F. +41 (0)32 913 12 53



L'OASIS
Rue du Patinage 1
2114 Fleurier
T. +41 (0)77 509 18 60

secretariat@anaap.ch
www.anaap.ch

association
neuchâteloise
d'accueil et d'action
psychiatrique

anaap

Charte

Engagement et responsabilité individuelle

L'ANAAP valorise tous les engagements des plus modestes aux plus conséquents, aussi bien ceux des professionnel-le-s que des bénévoles.

Chacun-e est prié-e de débarrasser sa tasse, son assiette, remplir le thermos quand il est vide, remplir ou vider le lave-vaisselle, passer un chiffon sur la table et laisser l'endroit accueillant pour les suivant-e-s. Chacun-e à son tour effectuera ces tâches.

Soutenir l'association, c'est également alimenter la tirelire de l'accueil selon ses possibilités, payer un prix symbolique pour le « café-machine » et payer son souper.

Entraide et responsabilité collective

L'ANAAP est née d'un mouvement engagé de personnes concernées qui souhaitent échanger, se soutenir mutuellement et partager des moments conviviaux.

Chacun-e peut contribuer au bien-être des autres en les accueillant avec un mot, un regard, un sourire, en les acceptant dans leur différence et en se rappelant que l'ANAAP est à chacun-e.

Chacun-e est porteur-se des valeurs chères à l'ANAAP, comme s'écouter les uns les autres, respecter les idées de chacun-e, être avec, se saluer...

Pour favoriser l'intégration des nouveaux membres, il est important que les ancien-ne-s leur transmettent ces valeurs.

Reconnaissance et gratitude

L'ANAAP existe grâce à l'investissement, l'engagement et les compétences de nombreux membres, bénévoles et professionnel-le-s.

Chacun-e est encouragé-e à dire « merci » à l'autre, reconnaître son travail et son investissement quels qu'ils soient.



Respect des horaires et des espaces

Respecter les horaires et les espaces des différentes activités, c'est s'engager pour la clarté et le respect des participant-e-s, des bénévoles et des professionnel-le-s.

Chacun-e assume ses retards et s'engage à s'en aller une fois l'activité terminée.

Chaque participant-e s'engage à ne pas déranger le déroulement d'une activité en allant et venant, en coupant la parole, etc. Précision sur l'espace cuisine: les participant-e-s sont bienvenu-e-s, mais les discussions auront lieu hors de la cuisine pour le bon déroulement de l'atelier.

Les bureaux et salles d'entretien sont prioritairement le lieu de travail des professionnel-le-s. Lorsqu'ils sont fermés, cela signifie que les occupant-e-s ne souhaitent pas être dérangé-e-s. Les membres peuvent, dès lors, s'adresser à la personne responsable de l'accueil ou patienter!

Concernant la fumée, chacun-e s'engage à ne pas fumer à l'intérieur des lieux d'accueil et à jeter son mégot aux endroits prévus à cet effet.

Les espaces communs tels que la cuisine, la bibliothèque, la salle d'accueil sont à la disposition de tous les membres de manière égalitaire et dans un esprit de partage!



Respect de soi, respect de l'autre

Exprimer ses sentiments en respectant l'autre dans sa différence, c'est aussi se respecter soi-même. Il est important d'oser dire plutôt que de subir ou de partir...

Chacun-e est libre de dire « non », de manifester son malaise ou son besoin de sécurité. Il est possible de s'adresser à un-e professionnel-le si un soutien dans cette démarche est nécessaire.

Etre responsable d'une activité n'autorise pas à « faire faire à l'autre, commander ». Chacun-e s'engage à respecter les consignes de la personne responsable de l'activité.

Chacun-e s'engage à préserver la confidentialité de ce que les membres partagent de leur vie dans le cadre des lieux d'accueil. C'est une marque de respect pour soi et pour l'autre.

Partenariat

Une des singularités de l'ANAAP s'illustre dans les relations privilégiées qu'entretiennent les membres, personnes concernées et proches, avec les professionnel-le-s.

Chacun-e est invité-e à amener ses questions, ses idées et ses souhaits lors des Agora, Forum ou Agorum. L'échange d'information entre les membres et les professionnel-le-s est nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

Les professionnel-le-s garantissent le respect de la confidentialité des échanges individuels en entretien.

Les personnes touchées dans leur santé psychique et les proches sont largement représentées au comité, organe décisionnel de l'association élu lors de l'assemblée générale.

Consommation

L'alcool, le cannabis et toutes autres drogues sont interdits dans nos lieux d'accueil.

Sécurité

Aucune forme de violence verbale, physique ou psychologique n'y est tolérée.

Chacun-e est donc responsable de son comportement et de l'atmosphère ambiante et par conséquent il est aussi responsable de chercher à résoudre les éventuels conflits ou frustrations autrement que par la violence, la fuite ou le silence.

Pour que cesse l'expression de la violence, il est possible de se retirer momentanément, de solliciter une discussion...



Nous vous encourageons vivement à respecter ces quelques points. Le cas échéant, le non-respect de la charte sera sanctionné dans l'intérêt de tout un chacun et afin de garantir un espace agréable et sécurisant dans nos lieux d'accueil.